



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Industrie et aménagement du territoire : services extérieurs

Question écrite n° 8067

#### Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon expose a M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire ce qui suit : cinquante comités de développement économique régional, recouvrant chacun un arrondissement, placés sous l'autorité d'un sous-préfet, ont été récemment institués. Leurs missions consistent, d'une part, à favoriser la création d'emplois et, d'autre part, à épauler les petites et moyennes entreprises dans leurs démarches administratives et bancaires. Or il s'avère qu'aucun des quatre départements d'outre-mer, où, il convient de le préciser, les préfets disposent d'importantes attributions dans le domaine économique, ne figure parmi la liste des arrondissements dotés de ces structures déconcentrées. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de confier ces missions aux préfets dans les départements d'outre-mer.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le soutien économique aux PME dans les départements d'outre-mer constitue une priorité du Gouvernement ; ainsi, sous l'égide du ministre des départements et territoires d'outre-mer, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre dans ce but. Ces dispositifs sont distincts de ceux existant en métropole, compte tenu des données économiques propres à chaque entité. C'est pourquoi l'opération pilote de développement industriel local, confiée à certains sous-préfets, a concerné cinquante arrondissements métropolitains afin de conserver aux premiers résultats l'homogénéité nécessaire. L'ensemble du dossier est actuellement à l'étude ; l'extension éventuelle de cette opération ne pourra être envisagée qu'en considération des résultats enregistrés au cours de la première phase de son application.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Thien Ah Koon Andre](#)

**Circonscription :** - Non-Inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8067

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 1989, page 212